

AUTORISATION D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS A ROISEL PERIODE été 2023

Mr ou Mme maire de la commune de

Certifie avoir reçu la famille, résidant au (adresse)

et autorise l'inscription de l'enfant (nom-prénom)(date de naissance) / / ...

de l'enfant (nom-prénom)(date de naissance) / / ...

de l'enfant (nom-prénom)(date de naissance) / / ...

à l'accueil de loisirs à Roisel organisé par Vacances Plurielles pendant les vacances d'été 2023 :

- Semaine 1 : Du lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet 2023
- Semaine 2 : Du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet 2023
- Semaine 3 : Du lundi 24 juillet au vendredi 28 juillet 2023
- Semaine 4 : Du lundi 31 juillet au vendredi 4 août 2023

Rappel du tarif à la semaine pour les familles :

Barème des Familles en fonction du QF CAF Amiens d'Octobre 2022	QF 1 < 500 € QF 2 entre 501 et 900 € QF 3 > 901 €		
	QF 1	QF 2	QF 3
1 enfant			
1 semaine	15 €	17 €	30 €

Rappel de la participation de la mairie : 10€ par jour et par enfant soit 50€ par semaine pour un enfant.

Le tarif appliqué aux familles tient déjà compte de la participation de la commune.

Date : _____

Signature de la mairie : _____

Ce document est à présenter à Roxane, la directrice de l'accueil de loisirs pour permettre votre inscription à l'accueil de loisirs. Sans ce document signé par la mairie, l'inscription de votre enfant ne pourra pas être prise en compte.